



## Les forêts anciennes du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

**ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE  
ET APPROCHE HISTORIQUE**

**SYNTHÈSE DES RÉSULTATS**

DÉC.  
2016

Nos paysages ont beaucoup évolué au fil des siècles en fonction de la démographie, des pratiques agricoles, pastorales et forestières, du développement industriel, etc. À l'échelle nationale, après une érosion plus ou moins continue jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle qui marque un « minimum forestier », les surfaces forestières ont doublé en un peu plus d'un siècle et demi. Elles couvrent aujourd'hui 27% du territoire national et plus de 30% du Massif central. Ces forêts qui font partie de nos paysages sont ainsi pour la plupart issues de reboisements ou de recolonisation naturelle récents, d'autres ont survécu aux défrichements et sont le fruit d'une histoire plus ancienne...



Hêtraie du Bois Peyre, site d'intérêt écologique majeur (SIEM), à Saint-Georges-Nigremont

## Un patrimoine naturel et culturel à conserver et valoriser

Les forêts anciennes font partie de notre héritage. Elles présentent des caractéristiques écologiques essentielles (conservation des espèces forestières peu mobiles, préservation des champignons du sol, etc.) et ont pour la plupart assuré et assurent encore des fonctions économiques et sociales indispensables (production de bois de chauffage et de bois d'œuvre, cueillette, chasse, sylvo-pastoralisme, etc.), qui leur confèrent une valeur indéniable.

Au sein de ces forêts, on peut trouver des peuplements matures, riches en vieux arbres et en bois mort (niches écologiques indispensables à de nombreuses espèces forestières), représentant de véritables réservoirs de biodiversité qui contribuent à la fonctionnalité de l'ensemble des forêts.

La conservation de cette ressource amène non seulement à questionner les usages multiples et les gestions passées de ces espaces, mais également à réfléchir à leur gestion et leur valorisation actuelles pour construire les forêts de demain.

### « FORÊTS ANCIENNES », C'EST-À-DIRE ?

Quel que soit l'âge des peuplements, les essences qui les composent ou la gestion qui a été pratiquée, les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur vocation forestière depuis au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle (minimum forestier pour une grande partie du territoire français).

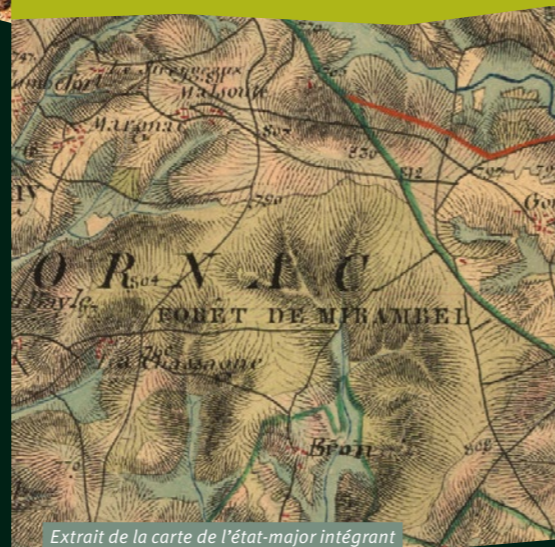
Les forêts déjà présentes au début du XIX<sup>e</sup> siècle pourraient ainsi être beaucoup plus anciennes (médiévales, antiques, etc.).

D'un point de vue pratique, c'est également la période la plus lointaine pour laquelle il existe des documents suffisamment précis, sur l'ensemble du territoire, permettant de localiser les boisements ; notamment les cartes de l'état-major (1818 – 1866).

### LOCALISER LES FORÊTS ANCIENNES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE...

Ce document est le fruit d'un travail collectif coordonné par l'Inter-Parcs Massif central (IPAMAC) associant l'ensemble des Parcs naturels du Massif central, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), l'Office national des forêts (ONF) et le Centre national de la propriété forestière (CNPF). Vous y trouverez :

- un premier aperçu des forêts présumées anciennes du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, issu de la comparaison des forêts présentes sur les cartes de l'État-major et des forêts actuelles cartographiées par l'IGN,
- une analyse de l'évolution des paysages forestiers sur le territoire,
- un zoom sur la forêt de Mirambel (commune de Saint-Rémy) et son histoire.



Extrait de la carte de l'état-major intégrant la forêt de Mirambel (en vert clair)

1 km

# Millevaches, un territoire qui a de la ressource... forestière !

L'étude a été réalisée sur les 129 communes du projet de charte du Parc 2018 – 2033, soit un territoire d'environ 347 000 hectares. Cinq grandes entités paysagères peuvent y être distinguées.

Plus de la moitié du territoire étudié est aujourd'hui boisée (environ 55%) et une large majorité des forêts appartient à des propriétaires privés (plus de 90% des surfaces).

D'un point de vue historique, il s'agit d'un territoire qui s'est reboisé de manière très rapide, ce qui explique que la forêt soit aujourd'hui orientée vers les fonctions de production. On y trouve notamment davantage de résineux que dans le reste de la région limousine. De nombreuses parcelles, plantées au cours du XX<sup>e</sup> siècle, arrivent actuellement à maturité économique, et la fréquence des coupes rases (notamment d'épicéas) soulève des problématiques environnementales et paysagères importantes. Quant aux peuplements constitués de feuillus, ils pourraient se retrouver menacés par la pression de la demande en bois-énergie, avec des parcelles jugées peu productives coupées rases et enrésinées par la suite.

De telles dynamiques conduisent actuellement vers une prépondérance de la monoculture de résineux en futaie régulière. Dans ce contexte, conserver une diversité de peuplements (en termes de composition et structure) et de modes de traitement sylvicoles est un enjeu fort pour le parc ; une partie de la solution pourrait résider dans la meilleure valorisation des feuillus.

Cette dernière ambition permet en effet de maintenir le fonctionnement d'écosystèmes particuliers et les services qu'ils rendent, à travers la préservation d'une part de la biodiversité forestière. Dans ce cadre, les forêts anciennes peuvent comporter des spécificités et notamment un aspect patrimonial (culturel et écologique) important. Ce critère est cependant loin d'être suffisant pour étudier toutes les composantes de la naturalité des forêts, et nécessite d'être analysé au regard d'autres caractéristiques des peuplements (maturité, indigénat, hétérogénéité, ...)

### ENTITÉS PAYSAGÈRES DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



0 10 20 km

- Hauts plateaux
- Plateaux et piémonts
- Massifs
- Monts et collines
- Vallées
- Cours d'eau

### YVES POSS

RÉFÉRENT FORÊT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PROSPECTIVE DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Les forêts anciennes sont un héritage. À juste titre, les Parcs naturels régionaux du Massif central se sont engagés dans l'inventaire de la flore et de la faune qu'elles recèlent. Il s'agit de connaître ce patrimoine, afin de pouvoir veiller à sa protection, à sa pérennité. Ces forêts anciennes gardent aussi les traces, le souvenir des anciens usages. Dans le Massif central, y a-t-il même un endroit où l'homme n'est pas intervenu ? Ce patrimoine culturel mérite d'être retrouvé. Et expliqué, puisqu'il permet de comprendre comment ces massifs ont pris leur aspect actuel, en découvrant les besoins et les savoirs de nos anciens. Ceux-ci ont pu sélectionner une espèce plutôt qu'une autre, selon le moment, ou une demande locale ou lointaine. Le sapin du plateau de la Chaise Dieu a permis la navigation sur l'Allier de barques, les sapinières, menant jusqu'à Paris bois, charbon, vin et fruits secs de la Haute Au-

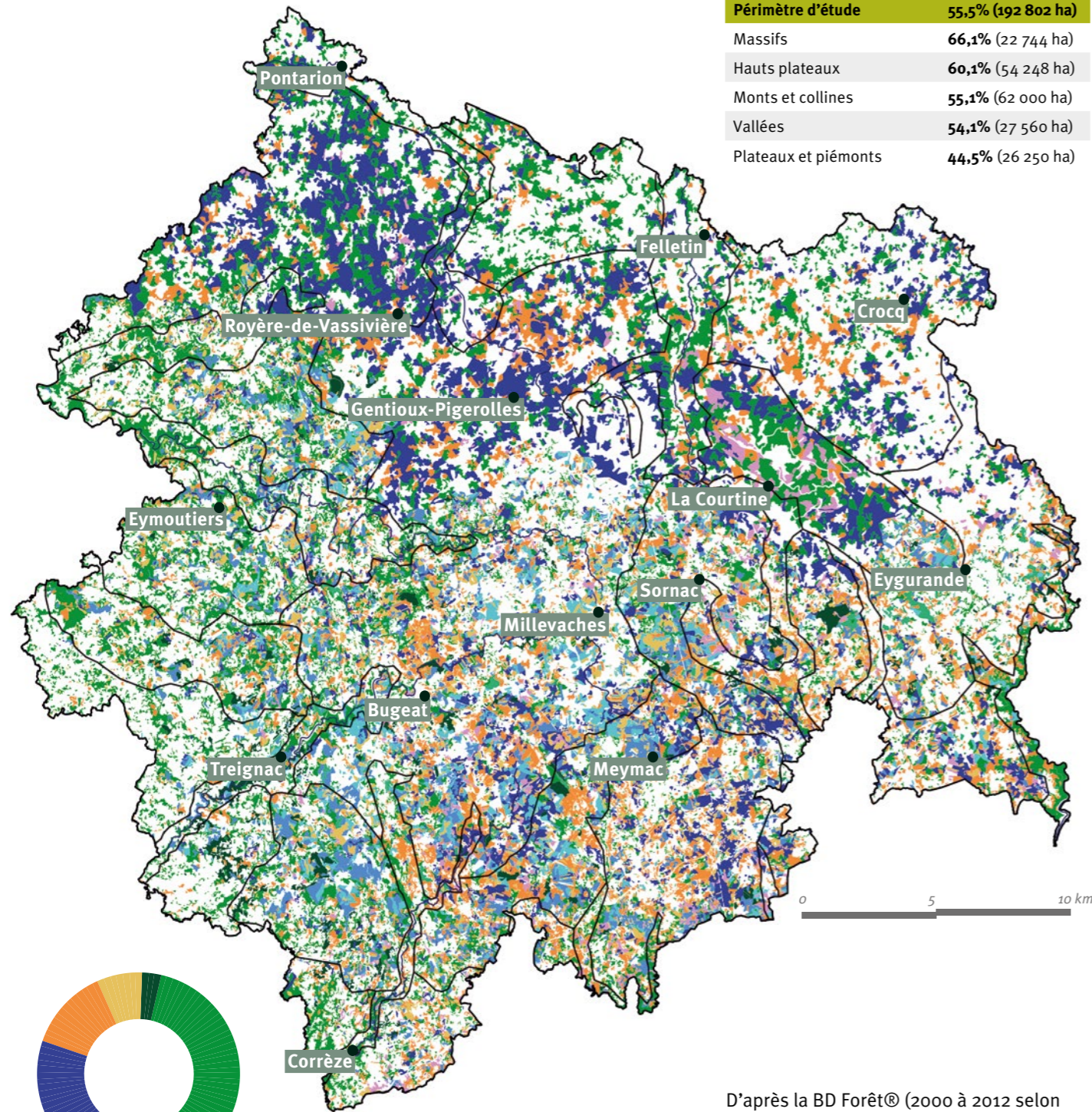
vergne. Avec les bûcherons et les scieurs de long qui faisaient vivre les villages. Le pin sylvestre, ailleurs, était taillé pour le bois de boulange, ou pour allumer les feux domestiques : la Pinatelle du Zouave, en Haute Loire, en est l'exemple le plus connu, mais pas le seul. Le bois a été de tout temps source d'énergie ; de proximité pour les industries, par exemple les forges de Tronçais qui ont retardé, un temps, le passage à la futaie recommandée par Colbert, ou pour la cuisine, voire pour le chauffage des habitants, dans des bois autour des villages. Des forêts plus éloignées, pentues, ont accueilli les charbonniers, fervents des taillis feuillus, qu'ils soient d'espèces variées dans les gorges de la Dordogne, ou hêtraie pure sur les monts du Cantal. La composition de ces forêts témoigne de la gestion des siècles passés, parfois avec des pratiques qui ont évolué. Par exemple avec l'arrivée de nouvelles espèces, châtaignier ou acacia.



La structure des parcelles révèle les traitements passés. Vieillis, les taillis se reconnaissent par les souches pourrissantes, repaires de coléoptères originaux. Alors que la demande des arsenaux a suscité les soins apportés aux futaies de chênes, ou de sapins destinés à la mûture. La présence des anciens forestiers se retrouve dans les ronds, vestiges des anciennes charbonnières, dans des ruines, dans des chemins. Ne subsiste parfois plus que l'enrichissement du sol en azote, et la présence d'espèces ou d'associations végétales incongrues. Les forêts anciennes portent la mémoire des générations qui y ont vécu, qui y ont travaillé, qui les ont gérées. Elles ont ainsi contribué, peu ou prou, à la diversité biologique telle qu'elle peut être à présent observée. Apprenons à regarder ces massifs, en vision lointaine comme élément du paysage, ou en observation plus fine dans le peuplement.

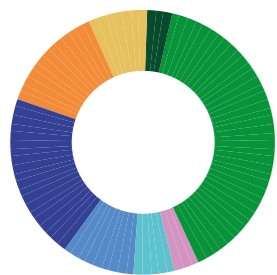
# 2002 — 2012

## 55% de surfaces forestières



### TAUX DE BOISEMENT

Périmètre d'étude	55,5% (192 802 ha)
Massifs	66,1% (22 744 ha)
Hauts plateaux	60,1% (54 248 ha)
Monts et collines	55,1% (62 000 ha)
Vallées	54,1% (27 560 ha)
Plateaux et piémonts	44,5% (26 250 ha)



### RÉPARTITION DES ESSENCES

- Hêtre 1%
- Chênes 3%
- Feuillus indéterminés 32%
- Pins 3%
- Sapin, épicéa 5%
- Douglas 9%
- Conifères indéterminés 22%
- Mixte 18%
- Indéterminée 7%

La forêt du territoire du PNR de Millevaches en Limousin est majoritairement résineuse, suite au fort reboisement qui s'est opéré depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (opérations de reboisement pour la restauration des terrains de montagne (RTM) puis grâce au fonds forestier national (FFN)).

D'après la BD Forêt® (2000 à 2012 selon les départements), la forêt représente près de 193 000 hectares, soit **un taux de boisement du parc de 55,5%**.

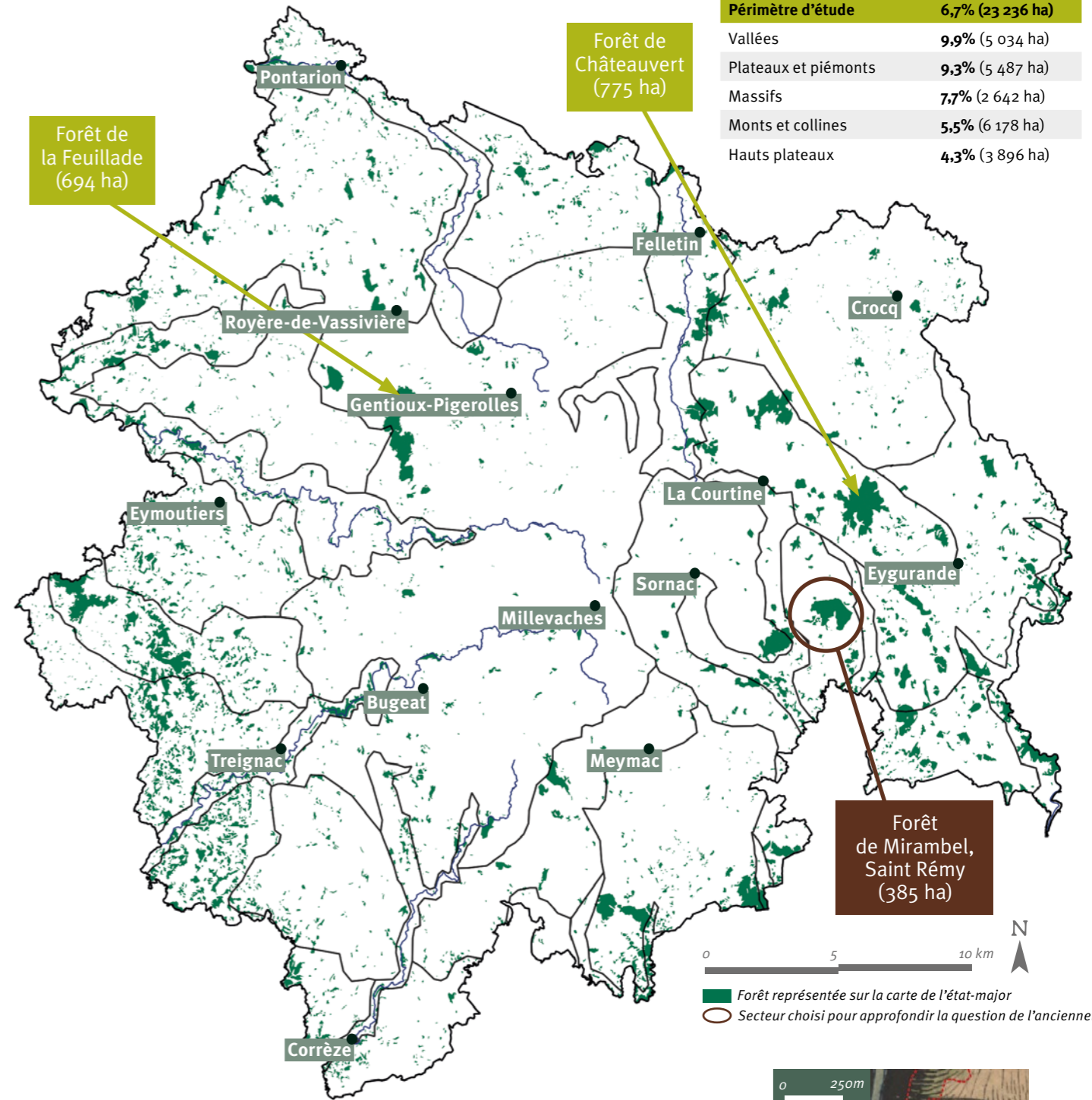
Les secteurs des Hauts plateaux et des Massifs sont les plus boisés (taux de boisement > 60%).

Des données plus précises sur la nature des peuplements forestiers sont disponibles à l'échelle du parc (BD Forêts® V1 et V2, IFN 2003 - 2004), cependant elles ne sont pas cartographiées et n'ont pas pu être utilisées directement au cours de cette étude.

Sources : BD Forêt® v1 (Creuse : 2000) ; BD Forêt® v2 (Haute-Vienne : 2010 et Corrèze : 2012)  
Réalisation : IPAMAC (R. Bec) Août 2016

# 1842 — 1844

## 7% de surfaces forestières



### TAUX DE BOISEMENT

Périmètre d'étude	6,7% (23 236 ha)
Vallées	9,9% (5 034 ha)
Plateaux et piémonts	9,3% (5 487 ha)
Massifs	7,7% (2 642 ha)
Monts et collines	5,5% (6 178 ha)
Hauts plateaux	4,3% (3 896 ha)

■ Forêt représentée sur la carte de l'état-major  
○ Secteur choisi pour approfondir la question de l'ancienneté

- D'après la carte de l'état-major, la forêt représentait environ 23 000 hectares au XIX<sup>e</sup> siècle, soit un taux de boisement de moins de 7% (inférieur à celui des autres Parcs naturels du Massif central mais équivalent à la moyenne nationale estimée entre 5% et 9%).
- La surface moyenne des entités forestières identifiées est de 6,3 hectares. Plusieurs massifs continus de plusieurs centaines

d'hectares étaient déjà présents à l'époque (forêts de Châteauvert, de la Feuillade, etc.).

- La majorité des entités forestières est identifiée avec certitude (77% des surfaces), mais les contours présentent un doute pour près de 22% des surfaces. L'incertitude quant à la nature forestière des entités est minime (moins de 3% des surfaces).



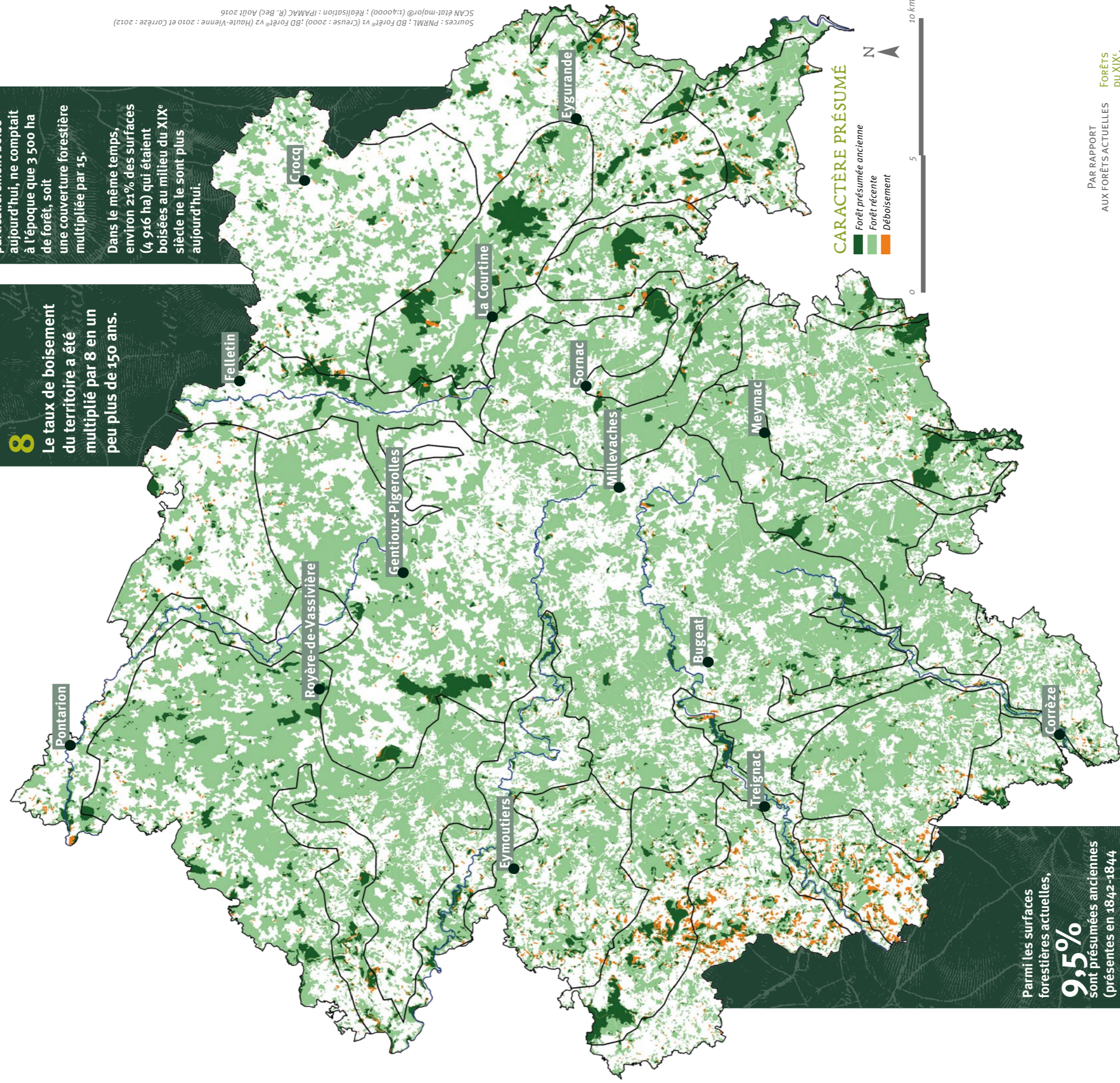
Extrait de la carte de l'état-major dont l'interprétation est difficile en raison du relief

Sources : BD Forêt® v1 (Creuse : 2000) ; BD Forêt® v2 (Haute-Vienne : 2010 et Corrèze : 2012)  
Réalisation : IPAMAC (R. Bec) Août 2016

1842 → 2012

## Évolution des espaces forestiers

6



Parmi les surfaces forestières actuelles, **9,5%** sont présümées anciennes (présentes en 1842-1844 et aujourd'hui).

**90,5%** sont présümées récentes (présentes aujourd'hui mais non existantes en 1842-1844)

Parmi les Parcs naturels du Massif central, il s'agit d'un des territoires les plus boisés actuellement et dont la proportion de forêts anciennes est la plus faible.

8

Le taux de boisement du territoire a été multiplié par 8 en un peu plus de 150 ans.

Le secteur des Hauts plateaux particulièrement boisé aujourd'hui, ne comptait à l'époque que 3 500 ha de forêt, soit une couverture forestière multipliée par 15.

Dans le même temps, environ 24% des surfaces (4 916 ha) qui étaient boisées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ne le sont plus aujourd'hui.

### CARACTÈRE PRÉSÜMÉ

■ Forêt présümée ancienne  
■ Forêt récente  
■ Déboisement

	PAR RAPPORT AUX FORÊTS ACTUELLES		FORÊTS DU XIX <sup>e</sup> , AUJOURD'HUI DÉBOISÉES	
	FORÊTS ANCIENNES	FORÊTS RÉCENTES	FORÊTS ANCIENNES	FORÊTS RÉCENTES
Périmètre d'étude	9,5% 18 320 ha	90,5% 174 482 ha	21,2% 49 16 ha	
Vallées	15,2% 4 163 ha	84,9% 23 397 ha	17,3% 871 ha	
Plateaux et piémonts	13,2% 3 474 ha	86,8% 22 776 ha	36,7% 2 012 ha	
Massifs	8,6% 1 945 ha	91,4% 20 799 ha	26,4% 697 ha	
Monts et collines	8,3% 5 159 ha	91,7% 56 840 ha	16,5% 1 019 ha	
Hauts plateaux	6,6% 3 578 ha	93,4% 50 670 ha	8,2% 318 ha	

Le caractère ancien ou récent des forêts présenté ici est **présümé d'après l'analyse des cartes de l'état-major (donnée ponctuelle)**.

Plusieurs limites existent et influent sur l'exactitude des données produites :

- les incertitudes de l'interprétation des cartes de l'état-major (difficultés de lecture et biais de l'opérateur) ;
- les surfaces minimales des forêts retenues qui diffèrent selon les sources ;
- les précisions du géoréférencement.

Ainsi le taux de déboisement notamment est légèrement surestimé.

7

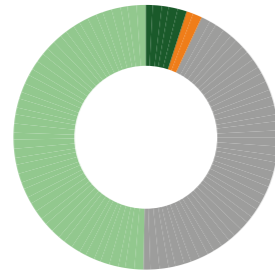
# Quelques analyses autour de la cartographie

## Évolution des paysages

Le Parc naturel régional de Mille-vaches en Limousin a connu une expansion forestière très importante depuis les années 1840 ; à cette époque il ne subsistait que très peu de surfaces forestières. Il s'agissait d'une part de forêts de « grande » superficie (à l'époque, plus de 80% de la surface appartient à des massifs de plus de 5 hectares, et 60% à des massifs de plus de 20 hectares), et d'autre part d'unités en bosquets, soit proches des villages, soit peu accessibles (près de 15% des surfaces en forêt présumée ancienne sont situées dans des pentes supérieures à 30%).

### OCCUPATION DE L'ESPACE DIFFÉRENTES ÉVOLUTIONS DEPUIS LES ANNÉES 1840

- Forêt récente **50%**
- Forêt ancienne **5%**
- Déboisement depuis le XIX<sup>e</sup> **2%**
- Autre **43%**



### FACTEUR D'ÉVOLUTION DU TAUX DE BOISEMENT ENTRE 1842 ET 2012 SELON LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

PNR ML	8,3
Plateaux et piémonts	4,8
Vallées	5,5
Massifs	8,6
Monts et collines	10,0
Hauts plateaux	13,9

Cependant, les tendances ne sont pas complètement homogènes sur le territoire du parc. Les zones de plateaux et de vallées étaient restées les plus boisées au XIX<sup>e</sup> siècle (9 à 10%). Elles concentrent aujourd'hui davantage de surfaces forestières anciennes en proportion (13 à 15%) car la progression y a été moins marquée. Ce sont d'ailleurs à présent des espaces moins boisés que la moyenne.

Les hauts plateaux au contraire ont connu un reboisement extrêmement important en partant d'une couverture forestière très faible (moins de 5%) ; cette entité ne comporte ainsi aujourd'hui que très peu de forêts anciennes. Les reliefs (massifs, monts et collines) ont suivi une logique intermédiaire.

Une grande partie des surfaces déboisées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est concentrée dans la zone des plateaux, et notamment au sud-ouest du parc. C'est aujourd'hui une zone très agricole, où des défrichements ont pu avoir lieu de manière tardive pour une mise en culture. Cette hypothèse est assez probable car ces zones sont globalement situées à faible pente (90% des surfaces sur des pentes inférieures à 20%). Il est donc logique d'estimer que le minimum forestier dans la région est postérieur à la réalisation de la carte de l'état-major.



SIEM de la Forêt de Bois Peyre, commune de Saint-Georges-Nigremont, Creuse

Enfin, les forêts récentes sont à présent réparties sur l'ensemble du territoire, issues de recolonisation naturelle ou de reboisements volontaires, ces derniers ayant été largement favorisés par l'aide apportée par le Fonds forestier national (FFN) dans les années 1960 à 1980 principalement.



SIEM de la forêt des Grands Bois, commune de Croze, Creuse

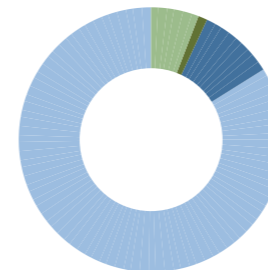
## Propriété forestière et gestion

À l'échelle du parc, près de 90% des forêts anciennes relèvent du domaine privé (16 307 ha), il est donc nécessaire de sensibiliser les propriétaires aux enjeux qui peuvent concerner ces milieux.

En forêt publique, la part de forêts anciennes est légèrement supérieure (14,4%) à la moyenne du territoire (9,5%), et notamment dans les forêts communales (Saint-Rémy en Corrèze, Croze en Creuse par exemple).

### ANCIENNETÉ ET STATUT DE PROPRIÉTÉ

- Forêt récente privée **84%**
- Forêt ancienne privée **9%**
- Forêt récente publique **6%**
- Forêt ancienne publique **1%**



## Composition des peuplements

L'analyse de la composition en essences des forêts présumées anciennes et récentes apporte plusieurs informations qui retracent l'histoire forestière du territoire. Les forêts anciennes sont majoritairement composées de peuplements feuillus (près de 60%), boisements parfois d'origine spontanée. Une importante surface a également été enrésinée au cours du temps, avec une vocation unique de production de bois ; sans remettre en cause le caractère ancien de l'usage forestier du sol, cette transformation a sans doute fortement perturbé le fonctionnement écologique antérieur du milieu. Au sein des forêts récentes, on distingue aisément les plantations résineuses du XX<sup>e</sup> siècle des accrues principalement feuillues liées à l'abandon des espaces agricoles.

## Sites forestiers d'intérêt écologique majeur (SIEM)

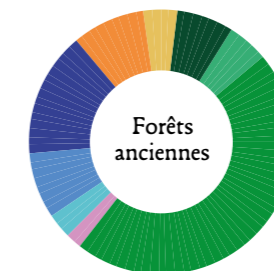
Le Parc naturel régional de Mille-vaches en Limousin a notamment pris en compte le critère d'ancienneté dans son projet de charte 2018 – 2033. Il a identifié des Sites d'intérêt écologique majeur (SIEM) forestiers pour leur potentiel de naturalité. L'identification s'est basée sur la carte de Cassini et / ou la présence de peuplements feuillus, en privilégiant les massifs de surface importante et les forêts sur pentes. En effet, la biodiversité forestière ne s'exprime pas uniquement dans les forêts anciennes : à elles seules, compte-tenu de leur faible superficie, ces forêts n'auraient par exemple pas suffi à l'installation de la chouette de Tengmalm sur ce territoire.

Au total, ce sont 16% des surfaces de forêts présumées anciennes dans cette étude qui sont localisées dans des SIEM, soit près de 3 000 hectares. Un travail approfondi d'analyses est en cours pour caractériser précisément ces milieux et leur rôle dans la trame écologique forestière, tout en sensibilisant les gestionnaires et propriétaires vis-à-vis de ces enjeux. Au vu de la rareté de ces milieux et de leur importance dans la fonctionnalité de l'écosystème forestier, il est primordial de travailler en concertation avec tous les acteurs concernés.

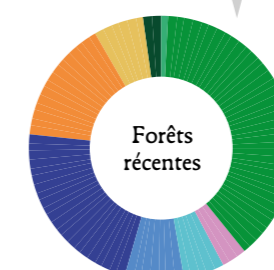
*Remarque : ces SIEM ont été pris en compte dans la définition du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), de même que certains autres espaces forestiers présumés anciens.*

### COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES ESSENCES

- Hêtre
- Chênes
- Feuillus indéterminés
- Pins
- Sapin, épicéa
- Douglas
- Conifères indéterminés
- Mixte
- Indéterminée



- 4%
- 8%
- 46%
- 1%
- 3%
- 3%
- 5%
- 7%
- 9%
- 16%
- 23%
- 11%
- 19%
- 4%
- 7%



# Secteur d'approfondissement

## La forêt de Mirambel

La forêt de Mirambel est identifiée dans la charte du Parc naturel de Millevaches en Limousin comme site d'intérêt écologique majeur (SIEM). Les recherches effectuées visent à valider l'ancienneté du massif à travers la continuité temporelle et spatiale de l'état boisé, et à apporter des éléments historiques pour préciser les caractéristiques écologiques de la zone étudiée.

### Présentation

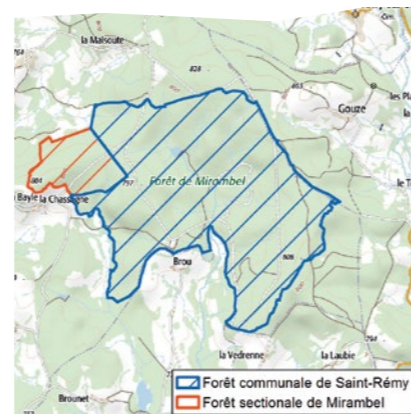
(d'après ONF, 2011)

Situé sur la commune de Saint-Rémy en Corrèze, le massif de Mirambel couvre environ 385 hectares; il regroupe la forêt communale de Saint-Rémy et la forêt sectionale de Mirambel. Ce massif provient essentiellement de biens seigneuriaux séquestrés lors de la Révolution française.

Tout comme les autres forêts de la commune, le massif de Mirambel est le siège de forts enjeux autour de la production ligneuse, des fonctions

écologiques et sociales (dont paysagère). La pratique de l'affouage y a été régulière, ce qui en fait un élément de patrimoine important aux yeux des habitants, et pour des usages divers. Par ailleurs, le massif comporte des vieilles forêts de feuillus, et notamment des habitats de hêtraies-chênaies acidiphiles.

Anciennement traité en taillis sous futaie, le massif est depuis une quarantaine d'années en cours de conversion vers la futaie régulière.



Localisation de la forêt de Mirambel

(sources : ONF, IGN)

### HISTORIQUE

#### AVANT LA CARTE DE L'ÉTAT-MAJOR (1842)

AVANT 1842 Peu de données antérieures à la carte de l'État-major ont pu être mobilisées au cours de cette étude. La carte de Cassini (1760) et le cadastre napoléonien (1836) localisent le massif de Mirambel de manière précise, mais entre ces deux dates, seuls des atlas départementaux ou régionaux ont permis de trouver sa trace. Les archives de la période révolutionnaire seraient une source d'information potentielle à ajouter à ces données.



Le massif de Mirambel est représenté sur une carte de Mentelle (1782) en haut, et dans l'atlas Monin (1833) en bas.

### HISTORIQUE

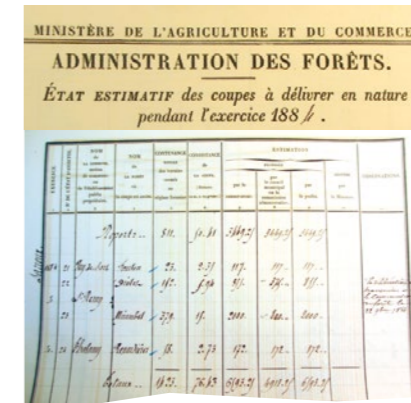
#### SOUS L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE, DU XIX<sup>E</sup> AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> Le premier aménagement forestier concernant le massif date de 1899, et couvre ce qui était à l'époque la forêt sectionale de Saint Rémy, composée de deux séries : Mirambel (379 hectares) et Diolet (152 hectares). Ce document dresse un état des lieux des peuplements forestiers en place et programme les interventions à venir : révolution de 24 ans pour le taillis sous futaie, et définition d'un quart en réserve (futaie). De 1870 à 1940, on retrouve aux archives départementales de Corrèze les états estimatifs des coupes à délivrer en nature (affouage), établis année par année presque continuellement sur toute la période. Ces coupes concernent 12 à 16 hectares chaque année.



Couverture du premier aménagement du massif de Mirambel (1899)

Source : ONF

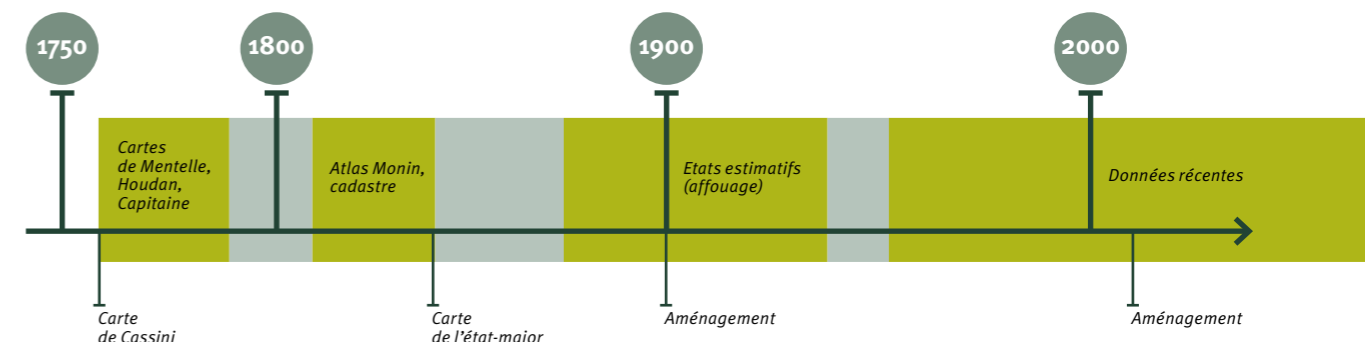


État estimatif des coupes à délivrer en nature (1884)

Source : Archives départementales de Corrèze

#### DE 1950 À NOS JOURS

DEPUIS 1950 Les données récentes sont les plus faciles à mobiliser. Entre 1950 et 1980, une volonté d'améliorer les peuplements par enrésinement est exprimée par la commune de Saint Rémy, avec une sollicitation du Fonds forestier national notamment ; des estimations sont faites à cette période et l'on retrouve de nombreux courriers dans les archives de l'ONF (Office National des Forêts), qui attestent de la gestion forestière en cours. Les données cartographiques et photographiques apparaissent également, avec les différentes campagnes menées par l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière). L'étude approfondie de ces éléments permettra de retracer de manière précise l'évolution récente des peuplements et des parcelles.



### Conclusion

Les différentes archives confirment le caractère ancien du massif de Mirambel, au sens de notre définition : ses limites ne semblent pas avoir évolué au cours des deux derniers siècles, et les prélèvements de bois y ont été réguliers, preuve d'une ressource suffisante. Mais au sein de ce massif, les peuplements ont des histoires probablement différentes, et ont subi des interventions plus ou moins marquées. L'ancien quart en réserves par exemple, constitue-t-il localement un réservoir de biodiversité forestière ? Mieux comprendre l'histoire ancienne de cette forêt amène un angle nouveau pour considérer son état actuel, et envisager sa gestion à venir.

# Conclusion et perspectives

Cette étude montre que Millevaches est le territoire où les forêts anciennes sont les plus rares. Elle lève le voile sur la perception que l'on peut avoir des forêts du territoire du PNR de Millevaches en Limousin. Majoritairement composées de forêts récentes et résineuses, il est difficile d'imaginer qu'il existe des forêts anciennes sur le plateau des Millevaches. Et bien si ! Le travail d'IPAMAC a permis de répondre aux questions fondamentales que l'on se pose au sujet des forêts anciennes sur ce territoire « Mais où sont-elles ? ».

Ce projet a également permis l'émergence du programme sur les forêts anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes du PNR de Millevaches en Limousin. Ce dernier répond aux enjeux de conservation et de gestion des massifs feuillus réservoirs de biodiversité, identifiés dans la Charte de Parc. Il permet d'affirmer leur caractère patrimonial.

Les premières études ont été lancées sur les SIEM forestiers afin d'améliorer la connaissance de ces forêts anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes : inventaires des coléoptères forestiers, cartographies des végétations et inventaires de biodiversité potentielle (IBP) adaptés au protocole de l'évaluation de la naturalité.

Le programme est maintenant pleinement lancé, avec entre autres la rédaction de notices de sites pour chacun des SIEM forestiers. Ces notices fourniront un état des lieux des connaissances naturalistes, de la gestion actuelle, et proposeront des recommandations de gestion.

Un volet animation est également prévu pour sensibiliser les propriétaires, gestionnaires et étudiants forestiers sur cette thématique et sur l'intégration dans les pratiques de gestions forestières sur le territoire.

## CONTACTS

**PNR de Millevaches en Limousin**

→ **Caroline Salomon**

**Chargée de mission sur les Forêts Anciennes  
et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes**

c.salomon@pnr-millevaches.fr

Ligne directe : 05 55 96 97 02

→ **Cathy Mignon-Linet**

**Responsable du Pôle Gestion de l'Espace**

c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr

Ligne directe : 05 55 96 97 06

**IPAMAC**

→ **Marie Bonnevalle**

**Chargée de projet**

marie.bonnevalle@parcs-massif-central.com

04 74 59 71 70

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Parc de Millevaches en Limousin**

→ [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

**CBNMC**

→ [www.cbnmc.fr/forets\\_anciennes](http://www.cbnmc.fr/forets_anciennes)

**IPAMAC**

Parcs naturels  
du Massif central



Opération « Cartographie des forêts anciennes sur les Parcs naturels du Massif central » cofinancée par :